

Le Petit Saint-Germanois

N°142 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019

Saint-Germain-Laval



WWW.SAINT-GERMAIN-LAVAL.FR

Les vœux du Maire à la population

Vendredi 11 Janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis,

Je souhaite à l'occasion de ces vœux 2019 vous relater le bilan des actions municipales menées depuis Mars 2001, puisqu'en Janvier 2020, le code électoral nous interdira de le faire, période électorale pour les municipales oblige.

Tout d'abord, en 2001, nous avons trouvé des finances communales exsangues. Nous étions à deux doigts de la mise sous tutelle par la Sous-Préfecture. Des coupes drastiques se sont imposées dans chacun des chapitres du budget.

Il nous a fallu plusieurs années pour remettre à flot le navire communal. A ce jour, les finances sont saines, notre Adjoint actuel aux finances peut en témoigner et nous le remercions pour son travail constant.

*Malgré un contexte vraiment peu favorable, nous avons pu mener à bien un certain nombre de projets qui nous tenaient particulièrement à cœur. Le premier d'entre eux fut la construction d'un nouveau **Centre de Loisirs** qui avait été initié par l'ancienne municipalité en 2000.*

Nous n'avions pas ou peu de capacité d'autofinancement, alors nous avons dû aller à la chasse aux subventions ; chasse qui ne s'est pas démentie au cours de nos trois mandats. Nous avons toujours été aidés par tous nos partenaires : Etat, Région, Département, Député, Sénat, ..., quelle que soit la couleur politique du moment puisque nous avons été gérés par les Présidents Chirac, Sarkozy, Hollande et maintenant Macron. Sans ces différentes subventions, aucun projet n'aurait pu voir le jour. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

*En 2003, la **création de la Communauté de Communes des Deux Fleuves** a permis la rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau potable ainsi que de la voirie de*

SOMMAIRE

Vie Municipale _____ p.3

Discours des Vœux à la population
Compte-rendu Conseil Municipal

Enfance - Jeunesse _____ p.8

Rentrée scolaire 2019/2020
Centre de Loisirs « Nathalie »

Vie associative _____ p.14

Informations _____ p.19

Agenda _____ p.24



CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER

ACHAT - VENTE

David JAKSIC

06 86 82 82 08

Avis de valeur offert

david.jaksic@iadfrance.fr

Suivez-moi sur facebook
David JAKSIC IAD



Réseau de
proximité



Honoraires
adaptés



Large diffusion
des annonces



Recherches
personnalisées



Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 11h et de 14h à 18h

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉVÉNEMENTIEL



Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél.: 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

**Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval**

**Vous accueille 7j / 7
De 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**Tél : 06 83 14 31 08
01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06**

Les vœux du Maire à la population (suite)

l'ancienne cité EDF de Courbeton ; cet EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) prenant en charge ces compétences, avec les emprunts qui y étaient attachés.

Sans eux, nous n'aurions pu mener à bien tous ces travaux puisque l'argent de la rétrocession de ces espaces publics par l'EDF versé avant 2001 avait servi à d'autres dépenses.

Tout l'assainissement de Saint-Germain-Laval qui restait à créer, a été réalisé en 2004 pour la Croix Chute et en 2005 pour Tréchy.

Deux plateformes de jeux ont été implantées, l'une sur le quartier des Louvières-Nanon en 2003 et l'autre sur Courbeton en 2006. Ces équipements ont permis et permettent encore à de nombreux jeunes de pratiquer leurs sports favoris (football, basket, course, ...).

Notre priorité, tout au long de ces trois mandats, a été le bien-être des enfants dans les établissements scolaires. C'est ainsi que nous avons eu plusieurs plans de rénovation qui se sont échelonnés depuis 2002 jusqu'à aujourd'hui avec :

- Pour l'école élémentaire de Courbeton : la rénovation complète de toutes les huisseries avec des volets roulants, l'étanchéité des toitures, le changement d'une chaudière, la construction d'un mur d'enceinte, ..., sans compter les travaux de mise en sécurité ou de mise en accessibilité des locaux. Pour cette année, des marchés dont je vous reparlerai un peu plus loin, vont être lancés prochainement,

- Pour l'école maternelle les Mûriers : la mise en place de radiateurs aux normes, de rideaux coulissants dans toutes les classes, l'achat d'un four à émaux, la mise en sécurité du local électrique. Pour cette année, il est prévu l'achat de rideaux occultants pour équiper une salle de classe.

Je tiens ici à remercier toutes les enseignantes pour leur professionnalisme, ainsi que le personnel ATSEM et d'entretien de ces locaux pour leur engagement auprès des écoliers.

La médiathèque du Manoir

Nous avons sur Courbeton un vieux bâtiment, vestige des

dépendances de l'ancien Château, qui servait de vestiaires au CESAL (association EDF). Que pouvions-nous en faire ? M'inspirant d'une réhabilitation d'un vieux bâtiment transformé en bibliothèque dans le village où réside ma fille, j'ai proposé cette idée au Conseil Municipal qui l'a acceptée.

Nous avons alors initié ce projet et réussi à obtenir 80 % de subventions pour la réhabilitation de cet édifice en médiathèque inaugurée en 2010.

La qualité des prestations offertes par nos deux bibliothécaires, aidées par une équipe de bénévoles, ne se dément pas et je tiens à les en remercier. La fréquentation ne fait que croître d'année en année. J'invite celles et ceux qui ne s'y seraient jamais rendu, à y aller, ils ne seront pas déçus.

La Salle des Fête de l'Orée de la Bassée

La salle dans laquelle nous nous trouvons, fut également remaniée. Un nouveau sol a remplacé le parquet usagé. La cuisine a été complètement réhabilitée, ainsi que les peintures des huisseries – travaux réalisés par notre personnel technique. Des tables et chaises sont venues rénover le parc existant. Il nous reste maintenant à poursuivre cette rénovation car il faut veiller à entretenir notre patrimoine.

La Salle du Ru de l'Etang

En 2012, la salle du Ru de l'Etang qui n'était plus aux normes a été remplacée par un nouveau bâtiment modulaire BBC et HQE.

La Mairie et l'ancienne Mairie

L'ancien presbytère construit en 1863 par la Châtelaine de Courbeton, devenu Mairie, puis salle associative, logement d'urgence, s'écroulait. Les locaux de la Mairie (deux anciennes salles de classes) dans lesquels travaillait le Secrétariat ainsi que la Salle de Conseil Municipal prenaient l'eau ; la toiture et la charpente menaçaient de tomber. Que faire ?

Encore une fois, nous avons cherché des subventions pour restaurer dans un premier temps l'ancien presbytère devenu la mairie actuelle. Ces travaux ont débuté en 2009 et nous nous sommes installés en Novembre 2011. Notre Secrétariat travaille maintenant dans de meilleures conditions avec un

Les vœux du Maire à la population (suite)

espace plus accueillant pour nos administrés. Je tiens ici à remercier toutes les secrétaires pour le travail de qualité qu'elles exercent tout au long de l'année.

Pour ce qui est de l'ancienne Mairie, la charpente, la couverture et les huisseries ont été entièrement réhabilitées. Nos employés communaux ont remis à neuf la Salle des Mariages et la Salle de Conseil Municipal. De plus, un travail remarquable a été fait sur la grande bibliothèque qui était mal en point. Je tiens à remercier tous nos employés qui ont œuvré pour ces travaux.

Ces deux bâtiments peuvent maintenant accueillir les personnes à mobilité réduite puisque les ouvertures ont été adaptées et un ascenseur a été mis en place pour la Mairie.

Le restaurant scolaire de Courbeton

Nous avons en moyenne 180-190 enfants qui déjeunent tous les midis dans nos restaurants scolaires :

- 50-60 à l'école maternelle les Mûriers
- 130-140 à l'école élémentaire de Courbeton

Jusqu'en Mars 2015, les enfants de l'élémentaire prenaient leur repas, en trois services, dans une ancienne salle de classe aménagée en cantine. Il était donc urgent d'intervenir.

Le Conseil Municipal a décidé de construire un restaurant scolaire plus adapté, spacieux et bien aménagé pour les

enfants et notre personnel de restauration et d'animation.

Je tiens à les remercier pour le travail de préparation, d'encadrement et d'animation qu'ils font tous les jours tout au long de l'année ; cet équipement fonctionne également durant les petites et grandes vacances scolaires pour le Centre de Loisirs.

Les travaux réalisés avec les Services de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

J'ai cité tout à l'heure le travail réalisé par les services de la CCPM (ex CC2F). Nous avons tous, dans nos différentes communes, des projets, des impatiences concernant nos routes et nos trottoirs. En 2017 et 2018, la CCPM a réalisé à Saint Pierre des trottoirs qui étaient inexistantes et nous en avons profité pour procéder à la rénovation d'une partie de l'éclairage public de ce secteur. Ce furent des travaux très importants qui facilitent la circulation des personnes à mobilité réduite, des poussettes et piétons. Nous remercierons donc tout particulièrement les services de la Communauté de Communes qui ont suivi ces travaux.

La compétence Voirie est du ressort de la CCPM et nous intervenons pour fixer le programme de réhabilitation de nos voiries. En Février 2019 sont programmées une portion de la Rue de la Fontaine Froide avec parkings ainsi que la Rue de la Fosse aux Oiseaux et en cours d'année la réfection complète



de la Rue de l'École.

L'entretien général de la Commune

Je tiens à saluer ici le travail permanent et constant de nos agents des Services Techniques (femmes et hommes) qui œuvrent, par tous les temps, sur notre Commune. Ils veillent à nettoyer (et ce n'est pas toujours chose aisée), ramasser, tailler, couper, tondre, ..., tous nos espaces publics qui représentent environ 6 hectares de verdure !! Ils ont également en charge l'entretien général et le nettoyage de nos bâtiments publics.

Je les remercie pour leur dévouement, pour leur professionnalisme, de même que pour leur disponibilité.

Les projets pour 2019 et 2020

Un contrat d'aménagement rural avec la Région vient d'être signé et va nous permettre de mener à bien les travaux prévus sur l'École élémentaire de Courbeton. Ces travaux seront également subventionnés par le Département dans le cadre d'un CID (contrat intercommunal départemental), de même que par l'Etat avec la DETR. De grandes transformations qui devraient être terminées pour la rentrée 2019 : les deux préfabriqués datant de plus de 50 ans seront remplacés par un autre bâtiment modulaire, dernière génération, avec une bonne isolation et surtout une accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite). Une construction traditionnelle aurait été beaucoup plus onéreuse et le délai de construction incompatible avec la période scolaire. La cour fortement dégradée par les racines d'anciens peupliers d'Italie abattus sera entièrement refaite et deux préaux extérieurs protégeront les élèves du soleil en période caniculaire et bien entendu de la pluie.

Toujours avec le contrat d'aménagement rural, nous allons continuer les travaux de rénovation d'éclairage public dans Saint Pierre.

Les feux tricolores des deux carrefours sur la départementale 403 seront changés : l'un pris en charge par le Département, l'autre à la charge de la Commune.

Depuis maintenant 4 ans, notre église est fermée pour dangerosité : en effet, le plafond s'écroule à cause des fuites d'eau sur la toiture.

Cet édifice inscrit au titre du patrimoine a nécessité un diagnostic qui a été réalisé par un architecte des bâtiments de France. Les travaux nécessaires à sa complète réhabilitation s'élèvent à environ 1,8 M€. Même avec des subventions, ce montant est énorme pour le budget d'une commune comme la nôtre. Il a donc été décidé de mener ces travaux sur plusieurs années.

Les dossiers ont été préparés et envoyés aux services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) depuis plusieurs années et jusqu'à la rentrée 2018, rien n'était possible pour nous.

Or, en Octobre 2018, la décision gouvernementale d'aider les petites communes ayant peu de ressources sur de tels projets a été bénéfique pour nous et notre dossier a été accepté.

La DRAC, mais aussi la Région Ile-de-France ainsi que le Département de Seine-et-Marne financent à hauteur de 72 % les travaux de mise hors d'eau de l'Eglise.

Je tiens à remercier tout particulièrement ces services, sans qui, nous n'aurions rien pu engager.

De plus, afin de réduire le reste à charge de la Commune, nous avons adhéré à la Fondation du Patrimoine et nous allons prochainement lancer une souscription pour participer à la réhabilitation de cet édifice. Je vous inviterai dans les semaines à venir à vous associer à cette souscription (déductible des impôts) pour contribuer au financement de ces travaux.

Au cours de ces trois mandats, la zone d'activités communales a été reprise par la Communauté de Communes et deux autres zones privées (Charlotte et Louise) se sont installées sur l'emplacement de l'ancienne briqueterie. Ces zones sont source d'emplois et d'économies et j'ai le plaisir de vous annoncer l'implantation de l'unité de transformation laitière. Cette unité fabriquera le Brie de Montreuil, cela nécessitera

Les vœux du Maire à la population (fin)

environ 10 emplois. Les bâtiments seront opérationnels fin 2019.

Je pense avoir fait le tour de toutes les principales actions menées depuis 2001, et, sans fausse modestie, pour une commune avec peu de ressources propres, nous avons mené à bien nombre de réalisations.

Mais les bâtiments, nécessaires bien sûr, ne font pas vivre une commune : ce sont les associations culturelles ou sportives, le Comité des Fêtes, ..., ainsi que tous les dirigeants, les animateurs et les bénévoles qui donnent sans compter de leur temps pour que des animations et des activités soient proposées tout au long de l'année et pour toutes les tranches d'âge.

Nos structures permettent à chacun de trouver une passion :

- Stade de Pontville Jean-Pierre Mastelinck pour le Football, la Pétanque,*
- Salle du Ru de l'Étang pour le Yoga et l'Aïkido enfants,*
- Salle de Sports Fernand Chopin pour la Gymnastique enfant, adultes, le Judo, l'Aïkido adultes,*
- Salle de musculation,*
- Ateliers Rue des Pins pour la Couture, la Broderie, la Dentelle aux Fuseaux, le Dessin, la Pêche à la mouche,*
- Salle de l'Orée de la Bassée pour le Karaté,*
- L'ancienne école du Petit Buisson pour le Club de l'Age d'Or, les Echecs, le Premier Joueur,*
- Préau de l'École de Courbeton pour la Gymnastique adultes.*

Je n'oublie pas non plus notre Centre Communal d'Action Sociale et ses bénévoles qui oeuvrent dans l'ombre pour le bien-être des plus en difficulté et de nos aînés. Cette année, nous avons changé nos habitudes quant au repas offert à nos anciens. Le nombre de participants augmentant, nous avons dû l'organiser pour 200 personnes au Palais 77 ; repas très apprécié de tous.

Je remercie maintenant tous les services SIRMOTOM, SITCOME, les services de l'État – Police- Pompiers, qui répondent toujours présents et sont attentifs à nos problématiques.

Je souhaite aussi adresser un remerciement tout particulier :

- à notre ancien Député – Maire – Ministre - Vice-président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Yves JEGO, qui, au cours de nos trois mandatures, a toujours su nous prêter, au-delà de toute considération politique, une oreille attentive et nous faire bénéficier d'une partie de son enveloppe parlementaire quand nous le sollicitons ;

- à notre ancien conseiller départemental, Monsieur Léo AIELLO, qui nous a toujours aidés pour nos projets (parfois oubliés).

Au cours de ces trois mandats, j'ai été entourée de conseillers municipaux de tous bords politiques. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont suivie, entourée et soutenue depuis 2001. Chacun a pu, selon sa disponibilité, sa sensibilité, s'exprimer et travailler pour le bien-être de tous les habitants et apporter sa pierre à l'édifice.

Le mandat n'est toutefois pas terminé et nous aurons le plaisir de vous retrouver l'an prochain pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Aussi le Conseil Municipal et moi-même vous présentons, à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, tous nos meilleurs vœux pour cette Année 2019.

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire



Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 10 novembre 2018

PRESENTS :

Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel,
Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, AUGE Elisabeth, BENOIST Simone,
Messieurs TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, FAGIS Christophe,
Monsieur MARTINEZ Jean-Claude, Conseiller d'opposition

Absents représentés :

Madame BOTREL Dominique, représentée par Madame AUGE Elisabeth,
Monsieur HALLART Frédéric, représenté par Monsieur TYCHENSKY Jean,

Absents :

Mesdames TRINCHEAU-MOULIN Georgette, BONHOMME Florence, TELLIER Aline, DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier
Messieurs MADELENAT François, LE GOFF Philippe, DIEUX Emmanuel, Conseillers d'opposition

Secrétaire de séance : Monsieur MARTINEZ Jean-Claude

Madame le Maire informe les Conseillers présents que le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 06 novembre 2018, la séance du Conseil a été renvoyée au Samedi 10 Novembre 2018 à 9h00, conformément aux dispositions de l'Article L.2121-17 du CGCT.

Madame le Maire demande s'il y a d'autres questions diverses ?

Pas de questions.

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL PUBLIC DU 11 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du Conseil Public du 11 Septembre 2018.

2 – CCPM - RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2017

Le Conseil acte, à l'unanimité, le rapport d'activités de l'année 2017 de la CCPM.

3 – CCPM - RAPPORTS ANNUELS 2017 SUR LE PRIX ET LA

QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POTABLE

Le Conseil acte, à l'unanimité, les rapports annuels 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement et de l'eau potable de la CCPM.

4 - MUTUALISATION DU SIG POUR LE DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS COMMUNALES

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le principe d'une mutualisation du service Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

5 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DEPOSE PAR LA SAM MONTEREAU A L'EFFET D'EXPLOITER UNE PLATE-FORME DE LAITIERS SIDERURGIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONTEREAU-FAULT- YONNE RUE DE LA BROSSE BOUTILLIER

Le Conseil donne, à l'unanimité, un AVIS FAVORABLE.

6 - DEMANDE DE SUBVENTION – DETR 2019 - REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE COURBETON

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire ou son délégué à solliciter une subvention, dans le cadre de la DETR 2019, pour le dossier de la « *Réhabilitation de l'Ecole élémentaire de Courbeton* », d'arrêter les modalités de financement en fonds propres et emprunts et d'approuver le projet d'investissement.

7 – DECISION MODIFICATIVE N° 3 AU BP COMMUNE 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 3 au BP Commune 2018.

8 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CCAS

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 4.000,00 € au CCAS de Saint-Germain-Laval.

9 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 100,00 € à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h50.

La parole est donnée au public. Aucune question du public.

La séance est close à 9h52

Rentrée scolaire 2019 / 2020



Pour une inscription en 1^{ère} année de maternelle ou au CP à l'élémentaire

Sont concernés par ces inscriptions, pour l'école maternelle, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, pour l'école élémentaire, tous les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle à l'école des Mûriers pour leur entrée en CP, ainsi que tous les enfants emménageant à Saint-Germain-Laval qui seront scolarisés à la prochaine rentrée.

Les pré-inscriptions administratives se feront en mairie de la façon suivante :

- les lundis, mercredis et vendredis uniquement de 14h00 à 17h00 du **11 mars au 05 avril 2019**,
- le samedi 30 mars de 9h à 11h.

Pièces à fournir obligatoirement (apporter les originaux) :

- le dossier d'inscription dûment complété,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...),
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation (si changement de commune).

Si inscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs), pièces complémentaires à fournir (apporter les originaux) :

- l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017),
- la dernière attestation CAF/MSA,
- 3 derniers bulletins de paie du foyer.

Les inscriptions définitives dans les écoles maternelle et élémentaire se dérouleront aux dates suivantes :

- Pour l'école maternelle Les Mûriers : les lundi 08 et 15, mardi 09 avril de 17h à 19h, jeudi 11 avril de 9h00 à 11h et 14h00 à 16h.
- Pour l'école élémentaire de Courbeton : les mardi 09 avril de 14h à 17h, vendredi 12 et mardi 16 avril de 17h à 19h.

ATTENTION, si vos enfants sont déjà scolarisés en maternelle ou à l'élémentaire, il n'y a pas d'inscription à faire pour le changement de classe.

**Pour un renouvellement de dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s)
aux services périscolaires (cantine, garderie et centre de loisirs)**

Sont uniquement concernés par ces inscriptions, les enfants qui restent au sein de leur établissement et qui changent de classe.

Les réinscriptions se feront en mairie du **lundi 06 mai 2019 au vendredi 05 juillet 2019** :

- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 14h à 17h (hors jours fériés),
- les samedis de 9h00 à 11h00.

Vous avez également la possibilité de transmettre tous ces documents par mail au service périscolaire (periscolaire@saint-germain-laval.fr).

Pièces à transmettre obligatoirement (apporter les originaux) :

- le dossier d'inscription dûment complété,
- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...).

Si réinscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs), pièces complémentaires à fournir (apporter les originaux) :

- l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017),
- la dernière attestation CAF/MSA,
- les 3 derniers bulletins de paie du foyer.

Toutes les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet de la ville www.saint-germain-laval.fr/, rubrique **Vie Scolaire**.

Les dossiers de demande d'inscription et réinscription seront téléchargeables en ligne ou disponibles en mairie à compter du lundi 04 Mars 2019.

Pour tout complément d'information : 01 64 32 10 62.

Catherine VIRIN
Adjointe en charge de la Vie Scolaire

Les Amis de l'école organisent un

Grand

LOTO

Samedi 16 Février

Salle de l'Orée de la Bassée à

Saint Germain Laval

A partir de 20h30

PARURE DE BIJOUX EN OR – TELEVISION –
ROBOT MULTIFONCTION – FAUTEUIL –
ROTISSERIE VERTICALE - MACHINE A BIERE –
MIXEUR ROBOT – CUISEUR A RIZ et bien d'autres
lots...

Avec un LOTO spécial enfants !



Imprimé par nos soins

Le Centre de Loisirs « Nathalie »

Pour commencer cette nouvelle année 2019, les enfants ont fabriqué divers objets tels que des sapins, des rennes, des cartes de vœux, des bonhommes de neige et des perles chauffantes. Ils ont également fait des jeux en motricité et de construction.

Les mercredis de Janvier et Février seront sur le thème des « animaux polaires ».

Les vacances d'hiver se dérouleront du lundi 25 février au vendredi 08 Mars 2019. Le thème sera « Un jour, une histoire... » avec des sorties au cinéma, au Monde de Robi et au Bowling.

Les mercredis de mars et avril seront rythmés autour des insectes et des animaux de la forêt.

Les vacances de Printemps se dérouleront du mardi 23 avril au vendredi 03 mai 2019 (ATTENTION, lundi 22 avril et mercredi 1^{er} mai fériés). Le thème sera « Princesses et Chevaliers » avec, entre autre, une sortie à Youmbao à Sens.

N'hésitez pas à vous inscrire ! L'équipe d'animation vous attend !

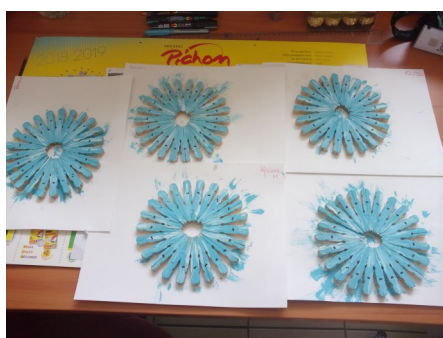
Vous êtes titulaires d'un BAFA et souhaitez travailler durant les congés d'été 2019 ? Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation avant le 15 mars 2019.



ENFANCE - JEUNESSE

Pascale FLAMANT

Directrice adjointe du Centre de Loisirs



PLOMBERIE CHAUFFAGE MARTIN ALEXANDRE



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15
alexandre.martin35@orange.fr



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture



Construit et rénove pour vous

Tél. : 01 64 70 01 11

www.smc77.com

8, rue du Pharle - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024

Saint-Germain-Laval

de 14h à 18h

**JOURNÉE DES
ARTS CRÉATIFS**

DEMONSTRATIONS

**Présentation de
créations et productions
d'ART MANUEL**

ENTRÉE LIBRE

Défilé de l'atelier de couture à 15h30
Salle de l'Orée de la Bassée
SAMEDI 13 AVRIL 2019

Le Club de l'Age d'Or

Le samedi 13 octobre dernier, une cinquantaine d'adhérents se sont rendus au Théâtre des Nouveautés à Paris, pour voir jouer Isabelle Mergault et Gérard Jugnot dans "La Raison d'Aymé". Ce fut un moment de détente, de rires, et nous avons terminé la soirée autour d'un apéro-dînatore à la salle du Ru de l'étang.

Ensuite, le 9 novembre, direction le Zénith d'Orléans pour passer une soirée très sympathique avec certaines de nos idoles des années 80. Ambiance de folie et que de souvenirs!!!

Enfin, nous nous sommes retrouvés le jeudi 13 décembre à la Ruche Gourmande à Perreux (89) pour clôturer l'année autour d'un bon repas et d'un beau spectacle.

A bientôt pour de nouveaux partages.

Nadine Delbeau
membre du bureau du Club de L'Âge d'Or



Repas des Anciens du Samedi 08 Décembre 2018

Le samedi 08 décembre dernier, le repas offert par la municipalité à nos anciens a réuni 200 personnes.

Vu le nombre important, le repas a eu lieu à la salle du « Palais 77 » de Saint-Germain-Laval. Tous les convives ont apprécié l'ensemble de la prestation.

Monsieur AUTHIER, le 1^{er} Adjoint, a également souhaité un joyeux anniversaire à la doyenne de l'assemblée en lui offrant un magnifique bouquet de fleurs.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Michèle CHEVAL
Vice-Présidente du CCAS

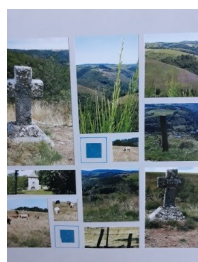


LEZARTISTES

ATELIER DE SCRAPBOOKING

LUNDI DE 14H A 16H30

Le scrapbooking met en page les photos afin de se remémorer tous ces petits moments inoubliables de la vie.



Venez découvrir ce loisir créatif qui permet de réaliser des compositions de moments partagés en famille, entre amis ou en vacances.

Atelier rue des Pins 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL.

Renseignements au 01.64.23.00.69.

L'A.C.S.G. organise une soirée « PAËLLA »

Le Samedi 2 MARS 2019
Salle de l'Orée de la Bassée
Saint-Germain-Laval
à partir de 20h00

Apéritif



Paëlla



Vin



Salade / Fromage



Dessert



Café

Réservations au plus tard le 15 février 2019 auprès de :

Jacques WASQUEL : 07.77.73.67.36

Nadine CHARRE : 06 23 26 44 32

Guy BAYOL : 01 64 32 74 57

Patrice ROUX : 06 77 63 30 64

TARIFS : Adultes : 29 € Boisson comprise Enfants - de 12 ans : 15 €

le DJ Association SON'ART animera votre soirée



L'A.C.S.G. vous souhaite une agréable soirée

Balades et visites dans le Doubs avec l'ACSG

Pour la Pentecôte (du samedi 8 au lundi 10 Juin 2019), le club ACSG de marche / rando facile de Saint-Germain-Laval vous propose une Visite en bus dans le DOUBS :

- **1ère journée** : Visite des grottes de Poudrey (sons & lumières) ; balades dans le parc Dino Zoo ; Rando 5 kms,
- **2ème journée** : Embarquement pour une croisière dans les méandres du Doubs ; randonnée d'environ 6 kms pour se rendre à la cascade du "Saut du Doubs" ; rendez vous à l'embarcadere pour retour en bateau ; visite du village du peintre Courbet : Ornans,
- **3ème journée** : Visite animée des produits locaux au Tuyé de Papy Gaby à Gilley / Visite de Morteau & randonnée aux alentours (5kms) / Repas typique au village " Les Fins ",

Tarif par personne : adulte 190 euros ; pour réservation 55 euros / Paiement final : 3 chèques de 45 euros à l'ordre de l'ACSG.

Le prix comprend : transport en bus, hôtel, petits déjeuners, repas, pique-niques, entrées grottes, parc et croisière.

Attention : nombre de places limitées (25 personnes)

Pour tout renseignement, contactez-nous au 07 77 73 67 36 / M. WASQUEL



Republique du Saugeais • Gilley

Nos produits ont une histoire

Le TUYÉ du PAPY GABY

NOUVEAUTÉS 2018

- ESPACE pédagogique et interactif du Papy Gaby
- VISITE animée du plus impressionnant TUYÉ du Haut-Doubs d'une hauteur de 18 m.
- NOUVELLE BOUTIQUE DE SALAISONS et produits régionaux
- PARKING BUS ET CAMPING-CARS



VIE ASSOCIATIVE

La salle de musculation de Saint-Germain-Laval

Vous cherchez une activité physique pour la saison à venir ? Que vous ayez juste besoin d'un renforcement musculaire ou envie de « soulever de la fonte », la salle de musculation, située sous la Salle de Sport de Courbeton, vous accueille trois fois par semaine. Les jeunes (à partir de 16 ans), les moins jeunes, les anciens, les hommes comme les femmes peuvent s'y inscrire. L'ambiance est au travail sans oublier la bonne humeur !

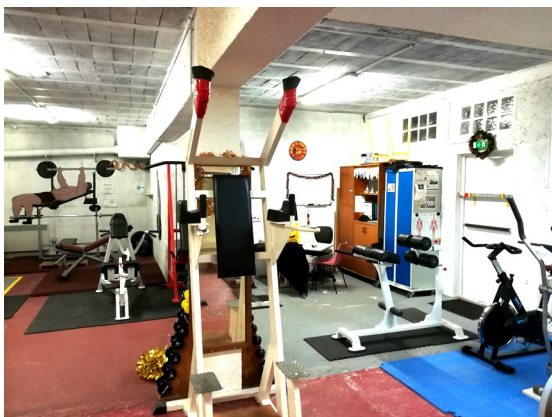
L'équipement de la salle permet à chaque adhérent de progresser à son rythme. Des parcours sont d'ailleurs proposés en fonction des capacités et des motivations de chacun.

Si vous désirez des informations, n'hésitez pas à contacter Daniel au 06 11 03 50 69 ou Frédérique au 06 95 83 64 66.

La salle est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 17h00 à 20h00 et également les samedis matin de 9h00 à 12h00.

Pour les habitants de notre commune, la cotisation annuelle s'élève à 50 € pour les jeunes et 80 € pour les adultes. Les « extérieurs » devront s'acquitter d'une cotisation de 70 € ou 100 €.

Possibilité d'inscription de 3 à 6 mois.





Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (*chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...*).

Pour **éviter les intoxications**, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.
- N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...

Le monoxyde de carbone peut être émis par des **chauffages d'appoint** si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Le monoxyde de carbone peut également être émis par les **groupes électrogènes** si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (*maison, cave, garage...*) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé Publique France (SPF)

Le projet de méthanisation Equimeth



Equimeth est un projet de méthanisation qui a pour objet la valorisation des matières organiques, co-produits de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et des collectivités en ressources énergétiques et agronomiques vers le territoire.

Producteur indépendant d'énergies renouvelables, Cap Vert Energie (CVE) développe, finance, construit et exploite des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour apporter des réponses durables aux besoins énergétiques et environnementaux des territoires sur le long terme.



Repris par CVE en 2017, Equimeth a été initié en 2008 par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing. Il a reçu le soutien financier de la Région Ile-de-France et de l'ADEME Ile-de-France. Implantée sur la Zone des Renardières à Ecuelles, l'unité valorisera 25 000 tonnes de matières organiques du territoire. L'activité générera 250 m³ de biométhane par heure, injectés par le réseau GrDF, soient 10% des consommations locales, et produira 20 à 25% des engrais nécessaires pour 4000 hectares de cultures agricoles locales. Nous prévoyons la mise en service de l'installation au second trimestre 2020.

Nous avons présenté en Préfecture un projet pour être autorisé à exploiter cette unité associée à un plan d'épandage. L'instruction de ce dossier prévoit une enquête publique.

Celle-ci se déroulera du mercredi 2 janvier 2019 à 9h00 au vendredi 1er février 2019 inclus à 17h30. Le public pourra consulter et consigner ses propositions aux dates et Mairies suivantes :

Moret-Loing –et-Orvanne (77)	Lorrez-le-Bocage-Préaux (77)	Ury (77)	Saint-Aignan (89)
02/01/2019 9h00—12h00 10/01/2019 14h30—17h30 18/01/2019 14h30—17h30 26/01/2019 9h30—12h30 01/02/2019 14h30—17h30	09/01/2019 9h00—12h00	21/01/2019 14h00—17h00	29/01/2019 09h00—12h00

Pour en savoir plus sur Equimeth : www.CVE-Equimeth.EnergieDurable.info/

Le coin des gourmands

Petits feuilletés aux cèpes

Pour 4 personnes, il vous faudra :

- 250 g de cèpes
- 1 tranche de jambon de pays ou blanc
- 1/2 oignon émincé
- une gousse d'ail, un peu de persil
- 10 cl de crème liquide
- 1 cc de fond de veau
- sel, poivre
- herbes fraîches pour la déco (sauge, romarin, persil, ciboulette etc)
- un peu d'huile d'olive
- 150g de pâte feuilletée



Préchauffer le four à 200°C

Étaler la pâte et découper 4 carrés ou ronds.

Mettre au four sur une plaque avec une grille dessus (pour ne pas gonfler) et cuire 15 mn.

Faire revenir l'oignon émincé finement dans l'huile chaude sans laisser colorer et ajouter les champignons nettoyés frais ou surgelés.

Salier légèrement, et quand les champignons ont rendu toute l'eau, ajouter le jambon coupé en petits dés. Ajouter le fond de veau, la crème liquide, laisser réduire quelques minutes.

Ajouter le persil et l'ail ciselés finement.

Dresser sur une assiette pour une entrée avec quelques herbes aromatiques pour déco et un peu de paprika sur le bord de l'assiette.

Servir chaud.

Bon Appétit

Recette proposée par Mme DELBEAU Nadine

N'hésitez pas à nous faire partager vos recettes en nous les envoyant par mail à

mairie.st-germain-laval77@laposte.net.

Elles seront publiées dans les prochains numéros.

Etat civil du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2018

Naissances : 11 actes

HAUCHARD Sofia, Claudine, Chloé	29 Juillet 2018
BAPTISTA MUSQUIN Mia	28 Août 2018
DI LAURO Zhélia, Béatrice, Zora, Sabrina	23 Septembre 2018
VITORINO Lana	09 Octobre 2018
DA VEIGA HORTA MOREIRA Wilson, Carlito	11 Octobre 2018
MACHADO Livia	30 Novembre 2018
ALVES Leandro, Antonio, David	03 Décembre 2018
AGUILÉ Leyana	10 Décembre 2018
PENICHOUSohan, Béni	12 Décembre 2018
RIDON Eden	10 Décembre 2018
BOUPHAVANH Alliyah, Kinnaly	12 Décembre 2018

Mariages : 8 actes

VILLEMMAIN Christophe et BODELOT Tiffany	25 Août 2018
SCHLICK Maryon et AGUILÉ Julie	08 Septembre 2018
ESNAULT Natacha et CHANTIER Fabrice	08 Septembre 2018
HIRON Sébastien et AUSSIBAL Chrystelle	15 Septembre 2018
MANSOUR Reda et ROUDAUT Stéphanie	23 Octobre 2018
BOISSINOT Sébastien et HUSSON Mélanie	27 Octobre 2018
VICTORIEN Michaël et PREVOT Karine	27 Octobre 2018
MADELAINENicolas et LEBLOND Sonia	29 Décembre 2018

Décès : 5 actes

MERTZ Daniel	11 Juillet 2018
BONERT Alain	18 Juillet 2018
BOURGEOIS Simone épouse CAPLOT	06 Septembre 2018
HÉBERT Dominique	07 Septembre 2018
PREYNAT Danielle	20 Octobre 2018

Mission Locale du bassin économique de Montereau



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie de 13h45 à 17h30 les mardis :

- 05 et 19 Février 2019
- 05 et 19 Mars 2019
- 02, 16 et 30 Avril 2019
- 07 et 21 Mai 2019
- 04 et 18 Juin 2019



Pour prendre rendez-vous, contacter le 01 60 57 21 07.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. : 01 60 57 00 52



Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

- Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi : de 13h30 à 18h00
- Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Dimanche : de 9h00 à 12h00

Carte d'accès et pièce d'identité obligatoires

Collecte des encombrants Mercredi 13 Mars 2019

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.



Collecte des déchets

- Mardi (poubelle jaune : emballages ménagers)
- Jeudi (poubelle marron : déchets ménagers)



Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.

Des questions ?

Contactez le  N° Vert 0 800 45 63 15 du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Evènements à venir

- ∞ **Samedi 16 Février :** Loto des Amis de l'Ecole
Salle de l'Orée de la Bassée
- ∞ **Samedi 02 Mars :** Paëlla organisée par l'ACSG
Salle de l'Orée de la Bassée
- ∞ **Samedi 16 Mars :** Journée et soirée jeux avec l'association 1^{er} Joueur et le Comité des Fêtes
Salle de l'Orée de la Bassée
- ∞ **Samedi 13 Avril :** Journée des Arts Créatifs de 14h à 18h
Salle de l'Orée de la Bassée
- ∞ **Dimanche 14 Avril :** Vide-grenier du COS de Saint-Germain-Laval
- ∞ **Samedi 20 Avril :** Kermesse de pâques avec mascottes et paniers de chocolats
Ecole maternelle « Les Mûriers »
- ∞ **Samedi 11 Mai :** Rallye pédestre—découverte de notre village
Stade de Pontville
- ∞ **Dimanche 26 Mai :** Elections Européennes
Salle de l'Orée de la Bassée
- ∞ **Dimanche 09 Juin :** Course de Côte de Tréchy

Saint-Germain-Laval



**Permanence du Maire,
des Adjointes et des Conseillers
Municipaux**

Samedi : de 9h à 11h
(sauf pendant les
vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

mairie.st-germain-laval77@laposte.net

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr

(inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet

www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2019

Directrice de la publication - Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843

Impression : Imprimerie du Confluent